



## DÉCLARATION FINALE

Sous les auspices de la Fédération des syndicats de l'Afrique du Sud (FEDUSA), de la CSI AFRIQUE, de l'IEOI - CSC et du WSM, un séminaire de formation continental sur **les instruments internationaux et les normes de l'OIT relatives au droit à la protection sociale** a été organisé du 19 - 23 septembre, à Boksburg, à l'est de Johannesburg, en Afrique du Sud.

Au total, 15 délégués dont sept femmes de 14 pays d'Afrique occidentale, orientale, centrale et australe, notamment le Niger, le Burkina Faso, le Sénégal, la République de Guinée, le Bénin, le Togo, le Kenya, la Tanzanie, le Burundi, la République démocratique du Congo, le Botswana, La Zambie, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud y ont participé.

L'objectif principal de l'atelier était de renforcer les capacités et de familiariser les syndicalistes africains avec les normes de l'OIT en matière de protection sociale ; de partager la vision et échanger les expériences sur l'état de la protection sociale et les défis dans différentes régions d'Afrique et d'élaborer une feuille de route pour guider, désormais, le travail des syndicats.

Parmi les principaux intervenants (formateurs) au séminaire, il y avait les spécialistes de la protection sociale de l'OIT, Emmanuelle St-Pierre Guilbault et Victoire Umuhire ; la coordonnatrice de l'égalité et de la protection sociale de la CSI-Afrique, Mme Ghislaine SAIZONOU; le coordonnateur continental de WSM et spécialiste de la protection sociale, Uzziel Twagilimana et la coordonnatrice IEOI – CSC pour l'Afrique, Karen Debroey

Les communications-clés de la semaine étaient:

- Introduction aux instruments normatifs de l'OIT, le mandat de l'OIT, les mécanismes et le processus de supervision de l'application des normes du travail de l'OIT (par Emmanuelle St-Pierre Guillaume et Victoire Umuhire, expertes de l'OIT, Genève) ;
- Vision et stratégies des mouvements sociaux sur la protection sociale (Uzziel TWAGILIMANA, World solidarity Movement-WSM);
- Introduction et discussion sur la vision et les stratégies de la CSI-Afrique sur la promotion du droit universel à la protection sociale (Ghislaine Brohm SAIZONOU) ;
- Réflexion sur les Recommandations 202 et 204 de l'OIT (Uzziel TWAGILIMANA);

- L'expérience sud-africaine sur la Recommandation 204: collaboration des OSC et des mouvements syndicaux (Vanessa, WIEGO);
- La promotion de la protection sociale en Belgique: étude de cas sur le rôle du dialogue social et des syndicats (par Karin)

Les visites sur terrain ont constitué l'autre moment clé de cet échange sud-sud (en Afrique du Sud) pour toucher du doigt la pratique du dialogue social au niveau de l'entreprise (Passenger Rail Agency of South Africa - PRASA), au niveau du Conseil de Négociation du secteur automobile (MIBCO) et au niveau du Conseil National pour le Développement Economique et le Travail [National Economic Development and Labour Council] - (NEDLAC).

Lors de ces visites qui ont permis aux participants de mieux comprendre le système de dialogue social en Afrique du Sud et après des échanges avec les différentes personnes rencontrées, les participants ont été particulièrement impressionnés par les critères de détermination de la représentativité des syndicats au niveau de l'entreprise ; le système de contrôle systématique appliqué au niveau de l'entreprise, y compris pour les travailleurs non syndiqués (free riders) bénéficiant des CC (Conventions Collectives) négociées par les syndicats et ainsi que par le haut niveau d'engagement des délégués syndicaux. À MIDCO, les participants ont beaucoup apprécié le fonctionnement du système d'assistance juridique (par l'intermédiaire des avocats des syndicats qui ont le mandat d'appliquer la mise en œuvre des accords de la convention sectorielle) et ....

À NEDLAC, les participants étaient introduits au système national de dialogue social, sa structure et ses systèmes de gouvernance qui comprennent les partenaires sociaux et la communauté (Organisations des jeunes, des femmes, des handicapés; organisations de la société civile, Association Nationale des Coopératives, la coalition de campagne financière). Les participants se sont également félicités de l'implication totale des syndicats, par l'entremise de NEDLAC, dans le processus des lois et des politiques socioéconomiques à être adoptées par le parlement. Ils ont également apprécié le caractère indépendant de NEDLAC, bien que son budget soit acheminé par le truchement du ministre du Travail. Cependant, ils ont été préoccupés par l'une des structures de NEDLAC intitulée «Proudly South African » (Authentiquement sud-africain), qui vise idéalement à promouvoir le contenu («Le commons local»), mais qui pourrait accroître la xénophobie, si elle n'est pas bien suivie.

Le troisième temps fort (élan) de cet atelier a été l'élaboration de plans de travail individuels. La méthodologie appliquée a été la suivante:

- Échange sur le cadre juridique et institutionnel, le rôle du dialogue social et les réalités dans le contexte national sur la protection sociale ;
- Identification des principaux défis transversaux et de leurs causes ;
- Identification des défis prioritaires et urgents à aborder au niveau national
- Mise en place d'une feuille de route par pays
- Mécanisme de suivi

Sans être exhaustifs, les défis suivants ont été identifiés :

- Ratification des Normes Internationales de Travail [ILS / (NIT)] clés relatives à la protection sociale ;
- Non-Respect des conventions ratifiées - Manque de cohérence dans le suivi des conventions ratifiées ;
- Domestication des recommandations principales de l'OIT relatives à SP<sup>1</sup> ;
- Portabilité et harmonisation des bénéficiaires du système de la sécurité sociale ou harmonisation des systèmes de SS par régions / Multiplication et incohérence des régimes de protection sociale
- Faible financement durable de SP pour plus d'inclusion
- Mauvaise gouvernance des régimes / systèmes de sécurité sociale
- Ignorance des travailleurs sur les régimes de protection sociale existants
- Systèmes de SP appropriés à l'économie informelle / sociale pour inciter l'affiliation volontaire
- Faible recrutement (organisation) et syndicalisation de l'économie informelle
- Structuration syndicale interne non adaptée à l'inclusion du secteur de l'économie informelle
- Taux élevé de l'économie informelle
- Taux élevé de chômage
- Insuffisance de services syndicaux à l'économie informelle (formation professionnelle, assistance, lobby et plaidoyer, ...) / Faible collaboration entre syndicats (fédérations syndicales) sur les enjeux de la protection sociale
- Faible collaboration entre les syndicats, les OSC et les réseaux multipartenaires (multi-acteurs)

Pour chaque pays, les participants ont identifié les causes directes et profondes de ces défis et ont proposé les plans d'action suivants par pays (voir annexe).

En conclusion, les participants ont apprécié ces échanges sud-sud, en particulier parmi les syndicats des pays africains francophones et anglophones avec une histoire de protection sociale différente et ont exprimé leur profonde gratitude aux 4 organisateurs, et en particulier à FEDUSA, l'organisation hôte.

Ainsi fait à Boksburg, Johannesburg, le 22 septembre 2017

Les Participants